

FEUILLETON

Au-dessus de l'Abîme

T. H. BENTZON

[Suite]

—Je ne suis pas libre de rester, petite amie..... Vous savez bien qu'il avait été décidé que je quitterais votre maison lorsque vous en sortiriez vous-même.

Cette allusion amena de nouvelles larmes au yeux de Colette.

—Mais, puisque je ne me marie pas...

—Avant que vous eussiez rompu, j'avais accepté un autre emploi.

—Ah ! s'écria Colette, quel malheur ! Et combien j'en veux à celui qui nous a séparées au moment où j'avais le plus besoin de vous !

A ce cri inattendu, les joues de Françoise s'empourprèrent, mais, presque aussitôt, elle comprit qu'il était question de M. Descroisilles, qui avait mis obstacle au projet un instant formé de placer Françoise auprès de ses filles, sous prétexte qu'il ne lui convenait nullement d'héberger chez lui comme gouvernante une ancienne lycéenne incarnant, bien entendu, le plus mauvais esprit. Oh ! il accordait volontiers à mademoiselle Desprez un certain tact ; n'importe, la jeunesse est bien vite empoisonnée par de fâcheuses doctrines, même quand elles se déguisent. Il avait vu avec regret Colette entre les mains suspectes de cette demoiselle, mais, s'il s'agissait de ses propres filles et de leur éducation tout entière, non, mille fois non ! Et il s'étonnait que sa femme, dont il connaissait les principes fermes jusqu'à l'exagération, pût être sur ce point d'un autre avis que le sien.

Il avait fallu que madame Descroisilles transmitt à Françoise, en l'adoucissant beaucoup et en y joignant ses regrets personnels, l'arrêt

de son mari. Et Françoise ne put s'empêcher de sourire. Elle se rappelait qu'à la villa des Roses, le soir de ces fameux tableaux vivants où personne ne l'avait reconnue en Judith, tant ses cheveux dénoués et ses bras nus faisaient d'elle une autre personne, Holopherne-Descroisilles, s'était permis, avec sa meurtrière, des libertés que celle-ci avait réprimées d'un mot, voire d'un geste assez vif. Lui aussi se souvenait ; il en donnait la preuve.

Un temps assez long s'était écoulé depuis cette explication, bien antérieure à la rupture du mariage Holder. Françoise n'avait pu que dire à madame Descroisilles, en faisant cause commune avec la catégorie des institutrices qu'excluait son mari :

—Avouez qu'il est triste pour de pauvres filles, qui n'ont eu que le tort de recevoir une instruction plus sérieuse et plus complète que beaucoup d'autres, d'être ainsi mises à l'index.

—Mon Dieu, avait répondu la jeune femme, je crois qu'on ne s'en prend pas précisément à elles, ce qui serait fort injuste en effet, mais au lycée, qui est devenu contre les couvents un instrument de combat.

—La directrice du lycée où j'ai été élevée était tout le contraire d'incroyante, déclara Françoise. Autour d'elle certainement, parmi les professeurs, il y avait des libres penseuses, mais ne vous semble-t-il pas, madame, que ces jeunes filles qui, moyennant cent cinquante francs par mois, se consacrent tout entières, consciencieusement à une tâche souvent ingrate, isolées, loin de leurs familles, sans conseil, sans appui, et cependant irréprochables comme le sont toutes celles que j'ai connues, ne

trouvez-vous pas qu'elles ont droit, dévotes ou non, à l'estime des honnêtes gens ?

—Chère mademoiselle Desprez, les honnêtes gens croient qu'à notre époque il ne faut sous aucun prétexte pactiser avec l'ennemi, que les enfants doivent être dressés à ne voir qu'un seul côté des choses, le bon ; que dans leur éducation ne peut figurer rien de complexe, rien qui fasse hésiter le jugement. Permettez-moi de vous dire qu'en général vous pesez un peu trop le pour et le contre ; je l'ai remarqué depuis que je vous connais, tout en constatant l'excellente influence que vous aviez sur ma sœur.

—Mais il me semble que c'est le seul moyen d'arriver à la justice ?

—Oh ! la justice ! avait soupiré la pauvre Elise. Le lot des femmes est de plier sans discussion. Il y a longtemps que le l'ai appris, et voilà pourquoi je suis obligée de renoncer à notre projet, qui pourtant me souriait beaucoup.

La sage petite personne ajoutait intérieurement que Françoise n'avait ni l'âge ni la figure qu'il eût fallu pour vivre sous le même toit que M. Descroisilles, que tout était donc pour le mieux.

—Mais si je puis vous aider à trouver une situation qui vous convienne...

—Merci, avait dit tristement Françoise, votre sœur une fois mariée, je retournerai peut-être chez mademoiselle Delapalme.

Là, du moins, elle n'aurait ni de grandes déceptions, ni de grandes souffrances. Elle serait enterrée, voilà tout. Après avoir essayé de la vie du monde, elle ne s'effrayait pas trop de ce dénouement.

Et voilà que les événements, qui s'étaient précipités depuis, lui faisaient bénir la rigueur de M. Descroisilles, puisqu'il la laissait libre de prendre un parti bien fait au demeurant pour justifier toutes les préventions de ce même Descroisilles contre l'effronterie et l'immoralité des lycéennes.

Colette eût désiré de tout son cœur pouvoir rompre l'engagement